

POLITIQUE D'ENTREPRISE

PRINCIPES

Nous nous engageons à employer toutes les ressources nécessaires au respect de cette politique d'entreprise et de mettre en œuvre les mesures adaptées à son implémentation. Nous tenons compte de l'évolution actuelle des exigences légales, autonomes et normatives déterminantes, nous nous engageons à les respecter et améliorons continuellement tous les systèmes de direction implémentés. Tous les collaborateurs et collaboratrices sont alors tenus de suivre la politique d'entreprise et de contribuer à l'amélioration continue.

Nous appliquons les principes ci-dessus en tenant compte des opportunités et des risques pour protéger l'entreprise contre les risques menaçant l'existence et pour assurer le succès à long terme de l'entreprise.

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS, SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROTECTION DE LA SANTÉ

Nos collaborateurs et collaboratrices et leurs compétences sont un élément essentiel de la réussite de l'entreprise. La protection de la santé de nos employés(e) lors de l'exécution de leurs fonctions revêt donc une importance primordiale.

Le respect des compétences et besoins des collaborateurs et collaboratrices ainsi que la fourniture des outils de travail nécessaires fait partie de notre culture d'entreprise. La formation continue tout au long de la carrière professionnelle est évidente pour nous. Car celle-ci constitue une condition essentielle pour une qualification et une motivation élevées.

Nous promovons des conditions de travail sûres et saines qui permettent d'éviter les blessures, maladies et contraintes physiques, psychiques et sociales. Cela vaut pour nos employés(e) autant que pour les personnes externes à l'entreprise.

Nous disposons d'une gestion de la protection au travail adaptée et assurons que les postes et processus de travail satisfont à toutes les exigences légales et à tous les principes directeurs de SICK et que, au mieux de notre connaissance, des risques pour la santé soient exclus sur le lieu de travail.

Les dirigeants réalisent des appréciations des risques afin d'évaluer les opportunités et les risques ainsi que de profiter de potentiels et de déterminer des mesures de protection.

En fait également partie le respect des aspects ergonomiques lors du choix et de la fourniture de moyens de travail et de machines. Les employé(e)s sont individuellement intégré(e)s dans la protection au travail et de la santé par une initiation et le fonctionnement de la technologie sûre et les objectifs poursuivis par les mesures organisationnelles leur sont expliqués.

Notre gestion des urgences nous permet de réagir de manière adaptée aux incidents. Dans le cas d'un accident ou d'un presque-accident ainsi que lors de dysfonctionnements, des analyses systématiques sont effectuées afin d'en déduire des mesures de protection.

Le conseil d'administration, la direction et les délégués du personnel (si existant) agissent ensemble en vue de la mise en œuvre et du soutien d'une prévention et d'une promotion de la santé globales et intégrales.

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET PROTECTION DES DONNÉES

La protection adéquate de nos informations et processus commerciaux assure l'indépendance de notre entreprise. En vue de la sécurité des informations, de la protection adéquate de nos informations en termes de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité, nous suivons la norme reconnue au niveau international ISO-27001 et les contrôles ISO-27002 y afférant.

Nous sommes conscients de notre responsabilité lors du maniement des données personnelles. Pour cela, le respect des lois et prescriptions en vigueur concernant la protection des données est pour nous évidente.

QUALITÉ

Nos activités sont axées sur le client. Nous identifions ses besoins à temps, nous réagissons rapidement à ses souhaits et demandes et développons avec entrain et compétence technologique des solutions innovantes. Nous considérons alors nos clients et fournisseurs comme des partenaires avec lesquels nous entretenons une collaboration durable.


Nous garantissons la sécurité de nos solutions lors de leur exploitation pour nos clients et lors du traitement des données qui leur sont confiées tout au long du cycle de vie.

La qualité de nos produits et prestations de services garantit durablement notre succès économique et constitue un critère de distinction. Nous estimons que tirer des leçons des erreurs représente une opportunité, indépendamment de l'endroit et de la cause de ces erreurs. L'amélioration continue fait partie de nos principes de base sur lesquels reposent nos activités et elle constitue le point de départ sur la voie vers l'objectif des zéro erreurs.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE

Nous sommes conscients de la responsabilité environnementale particulière qui nous incombe et nous nous engageons pour la durabilité dans le cadre de la protection de l'environnement. Pour nous, cela signifie notamment l'utilisation parcimonieuse de nos ressources, la réduction des émissions environnementales au minimum ainsi que l'utilisation et le développement de produits écologiques et à faible consommation d'énergie. Cela inclut pour nous également le développement de produits qui, par leur fonction, apportent une contribution positive à la protection de l'environnement. L'efficacité énergétique constitue un élément essentiel d'une protection de l'environnement durable dont nous visons l'amélioration continue.

Waldkirch, le 26 octobre 2023



Dr. Niels Syassen
Membre du conseil
d'administration



Susanne Tröndle
Vice-présidente des délégués du personnel du
groupe